

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 43 du 19 octobre 2017

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte 12

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 17 juillet 2017 portant classement provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale des officiers de la marine non titulaires d'un brevet du personnel navigant et occupant un poste à attribution aéronautique.

Du 4 octobre 2017

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE : sous-direction « études et politique des ressources humaines » ; bureau « pilotage de la masse salariale ».

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 17 juillet 2017 portant classement provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale des officiers de la marine non titulaires d'un brevet du personnel navigant et occupant un poste à attribution aéronautique.

Du 4 octobre 2017

NOR A R M B 1 7 5 1 8 6 2 A

Précédent Modificatif :

Erratum du 8 août 2017 (BOC n° 34 du 17 août 2017, texte 11).

Texte modifié :

Arrêté du 17 juillet 2017 (BOC n° 32 du 3 août 2017, texte 7 ; BOEM 421.2.1) modifié.

Référence de publication : BOC n° 43 du 19 octobre 2017, texte 12.

L'arrêté du 17 juillet 2017 est modifié comme suit :

Dans l'annexe II. « VOLANT CONDITIONNEL DE POSTES OUVRANT DROIT AU CLASSEMENT PROVISOIRE DANS LE PERSONNEL NAVIGANT (EN GESTION PM1). » ;

Au lieu de : «

CODE CREDO DU POSTE.	CODE SAP UNITÉ.	NUMÉRO FORMATION D'EMPLOI.	FORMATION D'EMPLOI.	SPÉCIALITÉ.	GRADE.	EMPLOI.	QUALIFICATIONS.	N° POSTE.
051Z001427	50082592	73080	BASE AÉRONAUTIQUE NAVALE DE LANN BIHOUÉ	ENERA	CC	CHEF SMN	(B3)	A0392

».

Lire : «

CODE CREDO DU POSTE.	CODE SAP UNITÉ.	NUMÉRO FORMATION D'EMPLOI.	FORMATION D'EMPLOI.	SPÉCIALITÉ.	GRADE.	EMPLOI.	QUALIFICATIONS.	N° POSTE.
051Z001976	50082592	73080	BASE AÉRONAUTIQUE NAVALE DE LANN BIHOUÉ	ENERA	CC	CHEF SSO	(B4)	A0214

».

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,
directeur du personnel militaire de la marine,*

Jean-Baptiste DUPUIS.